

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DES LOISIRS DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC.  
tenue le mardi 22 mars 2016 à 19h30 au Chalet des loisirs  
situé au 499, 8<sup>e</sup> Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville**

Sont présents :

Monsieur Jaques Boutin	Président
Monsieur Guy Charbonneau	Vice-président
Monsieur Robert Bujold	Secrétaire-trésorier
Madame Diane Thériault	Représentante du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville
Madame Julie Thériault	Secrétaire-trésorière adjointe
Madame Irène King	Directrice générale adjointe de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

**1. Ouverture de la réunion**

À 19h30, Monsieur Jaques Boutin, président, indique qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la réunion régulière.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour et le président en fait la lecture.

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 février 2016
- 4- Suivi du procès-verbal
- 5- Affaires financières
  - 5.1 Revenus et dépenses au 29 février 2016
  - 5.2 Comptes payables
  - 5.3 Rapport budgétaire mensuel
  - 5.4 Petite caisse
- 6- Correspondance
- 7- Lieu des réunions
- 8- Bilan de la saison hivernale
- 9- Camp de jour
  - 9.1 Embauche du personnel
  - 9.2 Période d'inscription

- 10- Descente de canot-kayak
- 11- Décoration du Chalet des loisirs
- 12- Varia
- 13- Période de questions
- 14- Date de la prochaine réunion
- 15- Levée de la réunion

➤ **Résolution CA-2016-03-22-01**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, en laissant le « Varia » ouvert et en y ajoutant les points suivants:

- 12.1 Durée du mandat des membres du Conseil d'administration
- 12.2 Graffitis au Chalet des loisirs
- 12.3 Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville
- 12.4 Cabane du Comité de la Fête nationale
- 12.5 Volley-ball de plage et balle molle

---

Madame Irène King, directrice générale adjointe de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, est présente à titre de personne-ressource pour la rédaction des procès-verbaux. Elle mentionne aux membres du Conseil d'administration que les procès-verbaux sont des documents officiels qui doivent refléter clairement les décisions d'un organisme. Pour ce faire, ils doivent être rédigés de façon succincte et objective. Une fois approuvé, un procès-verbal ne peut être modifié que par l'adoption d'une résolution, laquelle donnera lieu à une annotation manuscrite en marge de l'original du procès-verbal ainsi modifié.

---

**3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 février 2016**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la réunion du 17 février 2016 et le président en fait la lecture.

➤ **Résolution CA-2016-03-22-02**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la réunion du 17 février 2016.

**4. Suivi du procès-verbal**

À partir du procès-verbal de la réunion du 17 février 2016, les membres du Conseil d'administration discutent du suivi de certains dossiers.

## **5. Affaires financières**

### **5.1. Revenus et dépenses au 29 février 2016**

Le président donne des informations concernant le relevé de compte de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu. Le relevé de compte de Tangerine n'a pu être obtenu par la nouvelle secrétaire-trésorière adjointe qui ne possédait pas les codes nécessaires, mais la situation devrait être corrigée d'ici la prochaine réunion.

### **5.2. Comptes payables**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payables et le président en fait la lecture.

Surveillance de la patinoire	247,96 \$
Arrosage de la patinoire	502,50 \$
Surveillance de la patinoire	463,08 \$
Arrosage de la patinoire	142,50 \$
Agence du revenu du Canada	17,26 \$
Atelier R. Benoît	68,42 \$
Municipalité de Sainte-Brigide- d'Iberville	169,02 \$
Petite caisse	77,00 \$
Revenu Québec	34,00 \$
Multi-Services Extérieur Surprenant inc.	459,90 \$
<b>Total des factures</b>	<b>2 181,64 \$</b>

➤ **Résolution CA-2016-03-22-03**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les comptes payables pour un montant total de 2 181,64 \$.

### **5.3. Rapport budgétaire mensuel**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du rapport budgétaire pour le mois de février 2016.

### **5.4. Petite caisse**

Le montant de la petite caisse est inchangé à 23,00 \$.

➤ **Résolution CA-2016-03-22-04**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 77,00 \$ afin de renflouer la petite caisse à 100,00 \$.

## **6. Correspondance**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste de la correspondance et le président en fait la lecture.

- Santinel inc. : calendrier 2016 de formations de secourisme pour les loisirs
- Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington : demande pour un gestionnaire de camp de jour
- Loisir et Sport Montérégie : stage d'entraîneurs à Longueuil (2 et 3 avril 2016)
- La tournée de l'AQLM (5 mai 2016)
- Municipalité de Saint-Alexandre : demande pour un regroupement avec d'autres municipalités afin d'obtenir de meilleurs tarifs (formations, activités)
- WMCA : Emplois d'été – Échange étudiants
- Centre d'action bénévole de Farnham : Soirée «Hommage aux bénévoles» (12 avril 2016)
- Loisir et Sport Montérégie : offre de service 2016 pour le soutien à l'aménagement des parcs et espaces récréatifs
- Activités diverses : Bill Bestiole, Gumboots, Yoopa, Kalimba, Morisset Studios, Any Lachance maquilleuse
- Savaria Matériaux Paysagers : multi-surface, entretien et réfection de terrains sportifs

Pour faire suite à la correspondance de la Municipalité de Saint-Alexandre concernant un regroupement avec d'autres municipalités pour des formations ou des activités en loisirs, les membres du Conseil d'administration demandent à la secrétaire-trésorière adjointe de communiquer avec Madame Odile Gauvin, coordonnatrice des loisirs à la Municipalité de Saint-Alexandre ainsi qu'avec Monsieur Kevin Patenaude, coordonnateur des loisirs à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, afin de s'informer des fonctions reliées à leur poste de coordonnateur. Il est également suggéré de leur demander s'ils ont de la disponibilité et de l'intérêt pour accomplir des mandats ponctuels pour les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

Pour faire suite à la correspondance du WMCA concernant les échanges étudiants pour l'été, les membres du Conseil d'administration demandent à la secrétaire-trésorière adjointe de vérifier s'il y a possibilité d'avoir un étudiant pour le Camp de jour 2016.

## **7. Lieu des réunions**

### ➤ **Résolution CA-2016-03-22-05**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de maintenir la résolution numéro CA-2016-02-17-08 et de tenir les réunions du Conseil d'administration des Loisirs à la salle du Conseil municipal à partir du mois prochain.

## **8. Bilan de la saison hivernale**

La secrétaire-trésorière adjointe présente verbalement un bilan de la saison hivernale. Les membres du Conseil d'administration demandent qu'un tableau indiquant le nombre d'inscriptions, les frais d'inscription ainsi que les dépenses assumées par les Loisirs pour les diverses activités soit préparé et présenté lors de la prochaine réunion.

Les factures et les fiches d'inscription montrent que tout est en ordre concernant la sortie à Valcartier ayant eu lieu le 4 mars 2016.

## **9. Camp de jour**

### **9.1 Embauche du personnel**

Le président résume les entrevues qui ont eu lieu le 21 mars 2016 avec les candidats pour les postes de moniteurs au Camp de jour 2016.

#### ➤ **Résolution CA-2016-03-22-06**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de procéder à l'embauche des personnes suivantes :
  - Évelyne Comtois à titre de monitrice en chef;
  - Sophie Boutin à titre de monitrice;
  - Maxim Chemarin à titre de moniteur;
- de réaliser d'autres entrevues afin de combler le personnel nécessaire pour le Camp de jour 2016;
- de soumettre une demande de subvention au programme Emplois d'été Canada 2016, si la période d'inscription n'est pas terminée.

### **9.2 Période d'inscription**

#### ➤ **Résolution CA-2016-03-22-07**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- que la période d'inscription pour le Camp de jour 2016 se tienne à partir de la date de publication de la prochaine édition de *La Flûte*, soit le 21 avril prochain;
- que l'annonce qui sera publiée dans *La Flûte* à ce sujet mentionne que les places sont limitées et que la politique du « premier arrivé, premier servi » sera appliquée.

## **10. Descente de canot-kayak**

Compte tenu qu'il n'a pas été possible de trouver un coordonnateur pour organiser la descente de canot-kayak et compte tenu des conditions météorologiques actuelles, les

membres du Conseil d'administration en viennent à la conclusion qu'il ne sera pas possible de tenir cette activité au printemps 2016.

➤ **Résolution CA-2016-03-22-08**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'annuler la descente de canot-kayak au printemps 2016;
- d'étudier la possibilité d'organiser une descente de canot-kayak à l'automne 2016;
- de publier dans la prochaine édition de *La Flûte* une annonce invitant les citoyens à utiliser gratuitement les installations pour la descente de canot-kayak (embarcadère situé près de la station de pompage), si le niveau de l'eau le permet;
- de demander des soumissions pour prolonger l'escalier de l'embarcadère.

## **11. Décoration du Chalet des loisirs**

Madame Joëlle Lanctôt, résidante de Sainte-Brigide-d'Iberville, étudie le dossier concernant la décoration du Chalet des loisirs.

Les membres du Conseil d'administration discuteront du budget à consacrer à ce projet lors de la prochaine réunion.

## **12. Varia**

### **12.1 Durée du mandat des membres du Conseil d'administration**

➤ **Résolution CA-2016-03-22-09**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer la durée du mandat des membres du Conseil d'administration comme suit :

- Monsieur Jaques Boutin, président, aura un mandat d'une durée de deux ans à partir du 22 mars 2016;
- Monsieur Guy Charbonneau, vice-président, aura un mandat d'une durée d'un an à partir du 22 mars 2016;
- Monsieur Robert Bujold, secrétaire-trésorier, aura un mandat d'une durée de deux ans à partir du 22 mars 2016.

### **12.2. Graffitis au Chalet des loisirs**

Les membres du Conseil d'administration désirent savoir s'il y a eu un rapport d'événement de la Sûreté du Québec suite aux actes de vandalisme (graffitis) perpétrés au Chalet des loisirs et si des photographies ont été prises. La secrétaire-trésorière adjointe obtiendra les renseignements demandés et le point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Les produits de nettoyage nécessaires ont été reçus au bureau municipal et l'inspecteur municipal procédera au nettoyage des graffitis dans les jours à venir.

### **12.3 Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville**

Madame Diane Thériault, représentante du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville, informe les membres du Conseil d'administration que l'entente intervenue entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville prend fin le 31 décembre 2016 et que les membres du Conseil municipal étudient présentement ce dossier.

Les membres du Conseil d'administration demandent à Madame Thériault de les tenir au courant des développements dans ce dossier. Entre-temps, s'ils ont des commentaires ou des suggestions à ce sujet, ils les transmettront à Madame Thériault.

### **12.4 Cabane du Comité de la Fête nationale**

➤ **Résolution CA-2016-03-22-10**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander au Comité de la Fête nationale de pouvoir utiliser sa cabane près de la patinoire pour la saison hivernale 2016-2017, les frais de déplacement pouvant être partagés entre les deux organismes, s'il y a lieu.

### **12.5 Volley-ball de plage et balle molle**

Ces activités seront annoncées dans la prochaine édition de *La Flûte*

### **13. Période de questions**

Il n'y a aucune question.

### **14. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du Conseil d'administration des Loisirs aura lieu le mardi 12 avril 2016 à 19h00 à la salle du Conseil municipal.

### **15. Levée de la réunion**

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

➤ **Résolution CA-2016-03-22-11**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la réunion à 21h35.

\_\_\_\_\_  
Jaques Boutin, président

\_\_\_\_\_  
Julie Thériault, secrétaire-trésorière  
adjointe